

COMPTE RENDU N°1 - REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2014 - V définitive

INTERVENANTS	COORDONNEES	INTERLOCUTEUR	☎ TELEPHONE / 📠 FAX ✉ MAIL	Présent	Absent	Invité	Convocqué	Diffusion
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	2 quai du Fort Alleaume CS 55708 45057 ORLEANS CEDEX	M. LAUNAY Adrien Chargé de mission Animateur SAGE Cher aval	☎ 02 46 47 03 07 – 06 08 67 82 79 📠 09 70 65 01 06 ✉ adrien.launay@eptb-loire.fr	X		X		X
ARTELIA	3 cour du 56, avenue Marcel Dassault BP 20516 37 205 TOURS CEDEX 3	M. LACOMBRADÉ Benoît Responsable Agence Tours	☎ 02 47 71 12 50 – 06 16 20 60 67 📠 02 47 71 12 59 ✉ benoit.lacombrade@arteliagroup.com	X		X		X
		Mme COURTOIS Estelle Ingénieur Affaires	☎ 06 03 46 06 37 📠 02 47 71 12 59 ✉ estelle.courtois@arteliagroup.com	X		X		X
CETU ELMIS INGENIERIES	11 quai Danton 37 500 CHINON	M. JUGÉ Philippe CETU ELMIS SPVC	☎ 02 47 93 48 57 📠 02 47 36 78 22 ✉ juge@univ-tours.fr					X
DREAL CENTRE	5 avenue de Buffon BP 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2	M. ALBER Adrien Réfèrent hydromorphologie	☎ 02 36 17 43 16 📠 02 36 17 41 01 ✉ adrien.alber@developpement-durable.gouv.fr	X		X		X
		M. ROYER Jean Département Coordination Régionale Politiques de l'Eau et de la Biodiversité	☎ 02 36 17 43 06 📠 02 36 17 41 01 ✉ jean.royer@developpement-durable.gouv.fr					X
		Mme GOBLET Claire Chargée de mission Politique de l'eau	☎ 02 36 17 43 15 📠 02 36 17 41 01 ✉ claire.goblet@developpement-durable.gouv.fr					X
		M. BOULAY Arnaud Département Etudes Travaux Loire	☎ 02 36 17 41 88 📠 02 36 17 41 01 ✉ arnaud.boulay@developpement-durable.gouv.fr		X	X		X
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	9 avenue de Buffon CS 36339 45063 ORLEANS CEDEX 2	M. GAUTIER Jean-Noël Expert hydromorphologue	☎ 02 38 49 75 85 📠 02 38 51 74 74 ✉ jean-noel.gautier@eau-loire-bretagne.fr	X		X		X
		M. BESSEY Cyril Politique Territoriale & Milieux Aquatiques	☎ 02 38 51 74 82 📠 02 38 51 73 25 ✉ cyril.bessey@eau-loire-bretagne.fr		X	X		X
		M. BRUNET David Chargé d'interventions 37	☎ 02 38 51 74 75 📠 02 38 51 73 25 ✉ david.brunet@eau-loire-bretagne.fr					X
		M. MIGNOT Jean-François Chargé de mission Planification	☎ 02 38 49 75 15 📠 02 38 51 73 25 ✉ jean-francois.mignot@eau-loire-bretagne.fr					X

CONSEIL GENERAL 37	Place de la préfecture 37927 TOURS CEDEX 9	M. COUDRIN Benoît Cellule ASTER Mme FISSON Marie-Cécile Chef du service Environnement M. CHAPELLE Laurent Directeur du patrimoine naturel et de l'environnement	☎ 02 47 31 47 31 ☎ 02 47 31 42 71 ✉ bcoudrin@cg37.fr ☎ 02 47 31 49 37 ☎ 02 47 31 42 85 ✉ mcfisson@cg37.fr ☎ 02 47 31 47 32 – 06 43 64 94 74 ✉ lchapelle@cg37.fr	X		X		X
REGION CENTRE	9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 ORLÉANS CEDEX 1	M. HARGER Sébastien Chargé de mission Eau M. DE SAINT ALBIN Géraud Chef du service Biodiversité	☎ 02 38 70 25 73 ☎ 02 38 70 31 18 ✉ sebastien.harger@regioncentre.fr ☎ 02 38 70 32 42 – 06 32 64 65 35 ☎ 02 38 70 31 18 ✉ geraud.de-saint-albin@regioncentre.fr	X		X		X
MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS	34 avenue de la République 37703 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Mme CHAUVET Karine Adjointe Environnement Espaces verts Mme DUBOIS Patricia Responsable des Services Espaces Verts	☎ 06 15 93 06 10 ✉ kchauvet@gmail.com ☎ 02 47 63 44 14 – 06 32 64 44 54 ☎ 02 47 63 43 00 ✉ p.dubois@mairie-stpierredescorps.fr	X		X		X
DDT 37	Cité administrative du Cluzel 61 avenue de Grammont CS 74105 37041 TOURS CEDEX 1	M. BEJON Bruno Chef d'unité Milieux Aquatiques M. LECOMTE Dany Chef du Service de l'Eau et des Ressources Naturelles	☎ 02 47 70 82 12 ☎ 02 47 70 82 37 ✉ bruno.bejon@indre-et-loire.gouv.fr ☎ 02 47 70 82 02 ☎ 02 47 70 82 37 ✉ dany.lecomte@indre-et-loire.gouv.fr	X		X		X
SYNDICAT DU CHER CANALISE	(7 rue du 8 mai 1945) Adresse postale : Mairie 37270 LARCAY	M. CHERY Jean-Louis Président M. LOISON Vincent Technicien	☎ 06 76 49 55 20 ✉ cheryjl2@orange.fr ☎ 02 47 45 56 74 – 06 68 96 49 79 ☎ 02 47 45 56 74 ✉ cher.canalise.37@orange.fr	X		X		X
ONEMA	9 avenue Buffon Bâtiment Vienne 45063 ORLEANS CEDEX 2 13 rue Jean Moulin 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	M. STEINBACH Pierre Ingénieur DIR Centre – Poitou Charentes M. VAUCLIN Vincent Ingénieur DIR Centre – Poitou Charentes M. JOUBERT François Chef du SD 37	☎ 02 38 25 16 85 ✉ pierre.steinbach@onema.fr ☎ 02 38 25 16 84 – 06 80 32 96 91 ✉ vincent.vauclin@onema.fr ☎ 02 47 75 00 72 – 06 72 08 10 60 ✉ sd37@onema.fr	X		X		X
VILLE DE TOURS	1 à 3 rue des Minimes 37926 TOURS CEDEX 9	Mme FORTIER Mélanie Ingénieur Parcs et Jardins M. AMIOT Sylvain Direction des Espaces Verts Mme CASTAGNET Laurence Service des Eaux	☎ 02 47 21 64 48 – 06 32 52 70 24 ☎ 02 47 21 69 36 ✉ m.fortier@ville-tours.fr ☎ 02 47 21 62 79 ☎ 02 47 21 69 36 ✉ s.amiot@ville-tours.fr ☎ 02 47 21 66 90 ☎ 02 47 21 61 52 ✉ l.castagnet@ville-tours.fr	X		X		X
					X	X		X

TOUR(S) PLUS	60 avenue Marcel Dassault CS 30651 37206 TOURS CEDEX 3	M. GUERIN Silvère Direction du développement durable M. DUPRAT Jean-Pascal Adjoint DST M. RIFFONNEAU Pascal Direction Infrastructures M. LAFON Jean-Marc Directeur Général des Services Techniques	☎ 02 47 80 11 42 ☎ 02 47 80 11 50 ✉ s.guerin@agglo-tours.fr ☎ 06 13 64 17 82 ☎ 02 47 80 11 50 ✉ jp.duprat@agglo-tours.fr ☎ 02 47 80 11 50 ✉ p.riffonneau@agglo-tours.fr ☎ 02 47 80 11 80 ☎ 02 47 80 11 50 ✉ jm.lafon@agglo-tours.fr	X		X		X
UNIVERSITE DE TOURS	Parc de Grandmont 37 200 TOURS	M. RODRIGUES Stéphane Laboratoire GÉHCO UFR Sciences et Techniques	☎ 02 47 36 70 45 ✉ srodrigues@univ-tours.fr		X	X		X
SIVOM FILET – PETIT CHER	Mairie de Tours 1 à 3 rue des Minimes 37926 TOURS CEDEX 9	M. MIOT Marc Président	☎ 06 61 15 88 24 ☎ 02 47 60 79 20 ✉ marc.miot@orange.fr	X		X		X
MAIRIE DE SAINT-AVERTIN	Hôtel de ville BP 128 37551 SAINT-AVERTIN CEDEX		☎ 02 47 48 48 48 ☎ 02 47 27 10 33 ✉ mairie@ville-saint-avertin.fr		X	X		X



Nom du document CR_n°1 du 11-09-2014 - Vdef.docx

Indice A

Prochaines réunions Fin 2014 – début 2015

Lieu de rendez-vous TOURS PLUS

Etabli par Benoît LACOMBRADE (ARTELIA) / Adrien LAUNAY (EP Loire)

1. OBJET

La présente réunion constitue le démarrage de l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle, portée par l'Etablissement public Loire.

ARTELIA a été retenu pour réaliser cette étude. La campagne et l'analyse des prélèvements de sédiments seront réalisées par des sous-traitants (CETU ELMIS INGENIERIE et Laboratoire de Touraine).

2. POINTS ABORDES

Monsieur LAUNAY, EP Loire, rappelle le contexte de portage de l'étude par l'EP Loire suite aux sollicitations écrites du Maire de Tours et du Président de la CLE du SAGE Cher aval.

La présentation établie par ARTELIA est jointe en annexe du présent compte-rendu.

En synthèse, ARTELIA présente :

- **Le contexte de l'étude** : d'importants travaux de requalification du Cher ont été réalisés à partir de 1963 et ont conduit à modifier la dynamique fluviale du Cher. Une accumulation de sédiments est observée dans la retenue de Rochepinard. Cet ensablement soulève des interrogations sur l'incidence en cas de crue, sur la stabilité de certains ouvrages hydrauliques et sur la pérennité des activités nautiques.
- **Les objectifs de l'étude** : comprendre la dynamique locale sédimentaire, clarifier les enjeux et proposer des mesures de gestion.
- **Le phasage de l'étude** : en tranche ferme : l'état des lieux et le diagnostic (délai 6 mois), en tranche conditionnelle : le plan de gestion (délai 3 mois).
- **L'organisation de l'équipe d'étude.**
- **La méthodologie d'étude.**

A l'issue de la présentation, chacun est amené à préciser les données dont il dispose ou dont il a connaissance et pouvant être utiles à la réalisation de l'étude :

- Rapport de présentation de la cartographie du risque d'inondation par la Loire et le Cher du secteur de Tours dans le cadre de l'application de la Directive Inondations
- Etude des deux départements (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) pour un projet de développement et d'aménagement pour la vallée du Cher.
- Les données relatives aux extractions réalisées dans le Cher peuvent être recueillies auprès du Syndicat du Cher Canalisé, qui en dispose car des redevances étaient payées à l'époque. Le syndicat dispose également de données relatives aux usages autorisés, notamment sportifs.
- Des données topo-bathymétriques peuvent être recueillies auprès :
 - Du Syndicat du Cher Canalisé (à numériser).
 - De la Ville de Tours (Gérald MOSSIERE), dans l'emprise du bassin d'aviron.
 - De la DREAL (Quentin MORICE et Jean MAURIN), notamment le MNT, des relevés de ligne d'eau réguliers, des profils en travers, l'étude Loire Moyenne ainsi que l'étude de 1994 sur le déversoir de Villandry (profils en travers). Les inondations dans ce secteur sont fortement influencées par les conditions avales, notamment le remous de la Loire qui remonte dans le Cher.
 - Du SIEL (Système d'Information et d'Evolution du Lit de la Loire et de ses principaux affluents).
- Les données sur les ouvrages de Rochepinard (clapet, rivière de contournement) peuvent être recueillies auprès de Tours Plus (Pascal RIFFONNEAU) et de la Ville de Tours (Laurence CASTAGNET). L'ONEMA indique que le niveau aval monte.
- Les données sur les ponts du Conseil Général 37 (bathymétries, visites subaquatiques, projets de confortement) peuvent être recueillies auprès de Marc FROMY de la Direction des Déplacements (SETI).

- Des informations sur le contexte hydro-écologique du bassin ainsi que sur les frayères connues et potentielles peuvent être recueillies auprès de l'ONEMA. L'ONEMA ne dispose pas de données relatives à l'hydromorphologie sur l'amont.
- L'étude menée dans les années 90 sur le barrage de Grand Moulin situé à Ballan-Miré en aval incluait un volet hydromorphologique (des projets d'épis pour redynamiser l'écoulement avaient été envisagés). L'ouvrage avait à cette occasion été réhabilité.

M. STEINBACH, ONEMA DiR4, s'interroge sur la reconstitution de la relation hauteur/débit en aval du barrage de Rochepinard, un suivi (mesure des débits, des niveaux d'eau) est-il prévu dans le cadre de l'étude ?

M. LACOMBRADE, ARTELIA, précise que ces lois seront reconstituées à partir des données disponibles et notamment le suivi réalisé par la DREAL depuis plus de 40 ans. Il est précisé qu'un suivi des niveaux d'eau a été réalisé pour la construction de la rivière de contournement.

M. BEJON, DDT 37, profite de cette réunion pour évoquer le cas du barrage de Ballan-Miré pour lequel une incertitude plane sur le propriétaire/gestionnaire de la passe à poissons (Ville, SET ?). Il rappelle que l'établissement d'un règlement d'eau sur les ouvrages de Savonnières et Ballan-Miré est en cours.

M. DUPRAT, Tours Plus, indique que l'ouvrage a été réalisé par la SET, mais qu'il n'a jamais été remis officiellement à la ville de Tours, il n'y a aucun acte. En 2016, cet ouvrage devrait revenir à l'Agglo.

Mme FORTIER, Ville de Tours, interroge ARTELIA sur l'aspect non dynamique de la modélisation hydraulique qui sera réalisée.

M. LACOMBRADE précise que les calculs seront réalisés en régime permanent et qu'il n'est pas prévu de réaliser de modélisation transitoire intégrant une évaluation du niveau de fonds en fonction du passage des crues.

M. ALBER, DREAL Centre, précise que le périmètre de l'étude s'étend jusqu'à la Loire en aval car la dynamique du Cher est liée à celle de la Loire (approfondissement de la Loire -> érosion régressive sur le Cher + influence du remous hydraulique de la Loire en crue sur le Cher). Il sera intéressant d'analyser les conditions hydrauliques et leur variation. Deux causes superposées influencent, dans une mesure qui reste à déterminer, la sédimentation : l'élargissement de la section et la présence des barrages.

M. GAUTIER, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, demande quel logiciel sera utilisé pour la modélisation.

M. LACOMBRADE répond que le modèle utilisé sera un modèle 1D à casiers, basé sur le logiciel HEC-RAS.

M. MIOT, SIVOM Filet – Petit Cher, demande quelles peuvent être les conséquences d'un transport 10 km plus loin des sédiments. N'est-ce pas simplement déplacer le problème ?

M. LACOMBRADE répond que l'impact environnemental d'une remise à l'eau des sédiments est systématiquement étudié en amont.

M. ALBER pense qu'il faut se placer dans une problématique de gestion sédimentaire à l'échelle de l'axe. Il faut se poser la question d'où vient le sable. Il rappelle également la problématique bien documentée du déficit sédimentaire de la Loire.

M. MIOT pense que le problème vient principalement de l'interdiction du dragage.

Mme FORTIER rappelle qu'on soupçonne ces dragages d'avoir provoqué une érosion régressive qui vient buter au pied du barrage de Larçay.

M. LOISON, Syndicat du Cher Canalisé, évoque la situation au barrage de Larçay et précise :

- Qu'il existait un projet de seuil artificiel anti-érosion entre Saint-Avertin et Larçay pour compenser les effets des dragages et fixer les fonds, mais ne sait pas s'il a été réalisé. On observe, de manière inhabituelle, une érosion sur la face interne d'un méandre.
- Que la période annuelle de chômage du Cher débute lundi 15 septembre pour 3 semaines (jusqu'au 3 octobre) et que la période sera donc propice aux observations de terrain. Il faudra d'ailleurs prévenir le syndicat lors de ces visites car des lâchers d'eau sont programmés.
- Qu'au lieu-dit « Les Gravier » à Larçay, il existe des seuils (naturels ou artificiels ?).
- Que les hauteurs de chute sur les berges de Larçay et Veretz ont augmenté depuis la construction.
- Que des fosses de 4 à 5 m de profondeur existent en amont du barrage de Larçay, barrage couché.
- Que les données géologiques (sondages géotechniques) sont à étudier localement car il est intéressant de constater que le niveau de la roche est assez proche à Veretz et beaucoup plus profond à Larçay.
- Qu'une modélisation existe sur la partie amont. Des mesures DREAL ont été réalisées au début des années 80. Cela concerne tous les ouvrages, les ponts, etc.

M. STEINBACH confirme qu'au niveau des barrages de Larçay et Roujoux, on observe une situation singulière d'affouillement, il y a des hauteurs de chute anormales.

M. LOISON s'interroge sur les modalités d'information du public et notamment des usagers du plan d'eau de Rochepinard quant à l'avancement de l'étude.

M. DUPRAT pense que c'est trop tôt, il faut attendre les conclusions de l'étude. Il y a la question des financements.

Mme FORTIER rappelle que c'est une étude complexe, qu'il y aura un état des lieux et un diagnostic. Une première présentation sera faite devant le service des sports. Une information plus large pourra être réalisée au moment du plan de gestion, par exemple sous la forme d'une réunion publique, avec la réalisation d'un document simplifié.

M. LACOMBRADÉ précise que ces usagers seront informés du lancement de l'étude car ils seront contactés dans le cadre de la phase d'état des lieux.

M. LOISON demande à quelle date seront réalisés les carottages de sédiment.

M. LACOMBRADÉ répond que ceux-ci se tiendront quand les barrages seront relevés et que le bassin sera en eau. Il faudra se caler avec le calendrier de Philippe JUGE du CETU ELMIS. La phase terrain sera réalisée dans un premier temps.

M. GAUTIER demande à ARTELIA dans son étude de bien spécifier que les informations qui sont indiquées sur le transport solide relèveront d'estimations et non de mesures (transport solide potentiel).

M. ALBER indique que la thèse de Thomas DEPRET peut être intéressante à récupérer mais ne sait pas si elle couvre le périmètre d'étude ou si elle s'arrête plus en amont.

M. LOISON indique qu'elle s'arrête à Saint-Aignan.

M. LACOMBRADÉ indique qu'il n'y a pas eu de contact particulier avec Thomas DEPRET, mais que son travail de thèse sera récupéré.

M. GAUTIER informe qu'une étude de 1995 réalisée par Vincent DE FROBERVILLE contient peut-être des informations utiles pour l'étude. Elle couvre la Loire et peut-être le Cher.

Mme CHAUVET, Mairie de St Pierre-des-Corps, interroge sur le planning de l'étude, notamment la date à laquelle sera terminée la 1^{ère} phase.

M. LACOMBRADE indique qu'en fonction de la récupération des données et de la réalisation du terrain, la prochaine réunion devra être organisée fin 2014 ou début 2015 pour présenter l'état des lieux. En tout, 6 mois sont prévus pour réaliser l'état des lieux et le diagnostic.

M. MIOT profite de la présence de techniciens compétents en hydromorphologie pour indiquer que son syndicat recherche un technicien de rivière (1/2 ETP). Cette offre est à diffuser dans les réseaux appropriés.

